

Consultation orthoptiste *Dépistage visuel*

Renseignements au **05 55 93 73 53**

Maisons Solidarité Départementales



MSD BRIVE OUEST

Place Jacques Cartier
(face à la Poste de Tujac)
19100 Brive-la-Gaillarde



MSD USSEL

35-37, avenue Général Leclerc
(route de la Courtine)
19140 Ussel



MSD EGLETONS

10, rue Bernart-de-Ventadour
19300 Egletons



MSD UZERCHE

Av. de la Borie Blanche
19140 Uzerche



MSD TULLE

36, rue Anne Vialle - Bât E
19000 Tulle

Pour prendre **rendez-vous**,
merci d'adresser votre mail à : lsavignat@correze.fr et d'indiquer :

Les nom, prénom et date de naissance de l'enfant, votre nom et n° de téléphone afin de convenir d'un rendez-vous ainsi que votre commune de résidence ou l'école de l'enfant.




CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

9, rue René et Émile Fage - BP 199 - 19005 Tulle Cedex

**Prévention
Protection Maternelle et Infantile**

Dépistage visuel

Vérifier la vue de votre enfant
c'est **important, simple et gratuit**



LES RENDEZ-VOUS À RETENIR POUR UN BILAN VISUEL
(recommandation du carnet de santé)

- Entre le 8^e et 12^e mois de l'enfant
- Dans l'année des 3-4 ans (PS / MS)
- Examen de contrôle entre 5-7 ans (GS / CP)


CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

⊗ **Peut-être vous êtes vous déjà posé des questions concernant la vision de votre enfant :**

- A t'il/elle une bonne vue ?
- Présente t'il/elle un strabisme (mauvais alignement des yeux) ?
- A t'il/elle une bonne vision du relief, des couleurs, ... ?

⊗ **Certains signes vous ont peut-être interpellé :**

- Il/elle a tendance à loucher, se cogne souvent, cligne ou plisse des yeux, regarde de très près, ...

⊗ **Votre enfant est né prématurément ;**

⊗ **Vous même portez des lunettes (myopie, astigmatisme, hypermétropie), antécédents familiaux, ...**



Une bonne vision est nécessaire pour la suite des apprentissages.

Un déficit visuel, un strabisme, peuvent être minimes et passer inaperçus. Il peut arriver que l'enfant ne voit bien qu'avec un seul oeil sans manifester de gêne, d'où la difficulté de détection.

Avant 6 ans, la maturité visuelle n'est pas achevée et les chances de récupération sont ainsi plus importantes.

La vue de l'enfant change au cours des années et doit être vérifiée régulièrement.

⊗ **Ce bilan est gratuit et sur rendez-vous.**

Il est réalisé par une orthoptiste de PMI et comporte selon l'âge de l'enfant :

- **une mesure** d'un éventuel trouble visuel **par autoréfractométrie binoculaire** (myopie, astigmatisme, hypermétropie),
- **une mesure de l'acuité visuelle** (dessins ou lettres),
- **un dépistage** d'un éventuel **strabisme**,
- **un bilan de la vision binoculaire** (vision du relief,...),
- **un dépistage du daltonisme** (vision des couleurs,...),

Dans de nombreux cas, une mauvaise vision d'un oeil, un strabisme, peuvent passer inaperçus.



Suite à ce bilan, l'orthoptiste pourra vous conseiller sur le suivi et si besoin, vous orienter chez un médecin ophtalmologiste pour la prescription de lunettes.